

4175



L.D.C. Aquitaine

S.A.S au capital de 782 234 Euros - SIRET 303 527 501 00033 B - R.C. Bordeaux
Z.I. 4, Chemin de l'Aiguillon - 33430 BAZAS - tél. 05 56 65 09 00 - Fax 05 56 65 09 09
APE 1012Z - Agrement(s): FR 33.036.091 CB - N° Identification TVA : FR 59 303 527 501
Domiciliation Bancaire : BNP PARIBAS SUD ATLANTIQUE IBAN FR76 3000 4005 8300 0201 2984 488 - BIC BNPAFRPP33



FACTURE

COMMANDE	ADRESSE DE LIVRAISON
I 266A C 255489 REP 454 1	ETABLIS.FOISSAC LIEU DIT TREBAIX 46090 VILLESEQUE 00169758

SAS ETABLISSEMENT FOISSAC

LIEU DIT TREBAIX
46090 VILLESEQUE

Date	07/08/25	N° Fact.	05A986368	TVA Vend.	FR59303527501	TVA Acqu.	FR04404857401	N° Mag.	
Paiement	VIREMENT 20J DECADE 1e 31/08/25			Payeur	080693	N° Four.		V/RefCde	
FAM.	ARTICLE	DESIGNATION	QTE	POIDS	U/V	PRIX U. NET	MONTANT H.T.	COL	TVA
0047	019243	B.L. no 7363840 Expédition du: 07/08/25 POULET LABEL ROUGE JAUNE NU 1,6-1,8kg GASCON	30	49,470	K	5,050	249,82	5	1
		TOTAL:		49,470			249,82		
0119	067257	B.L. no 7364103 Expédition du: 07/08/25 10 FILETS DE POULET JAUNE 160-200GR SOUS VIDE LE GAULOIS PROFESSIONNEL	24	36,700	K	7,850	288,10	6	1
		TOTAL:		36,700			288,10		
0082	041663	B.L. no 7364448 Expédition du: 07/08/25 4 CUISSES DE POULET LABEL ROUGE GASCOGNE +300g SOUS VIDE COMPOSTEES	16	16,832	K	6,700	112,77	4	1
0027	085101	CAILLE PRETE A CUIRE AVEC TETE NUE 240/260G	90	20,718	K	9,400	194,75	9	1
0120	003918	1 FILET DINDE MALE 1,5-1,9 KG SANS PEAU SOUS VIDE LE GAULOIS PROFESSIONNEL	17	24,847	K	7,750	192,56	5	1
		TOTAL:		62,397			500,08		
		B.L. no 7364551 Expédition du: 07/08/25							

P.V.C. MARQUES à la DEMANDE et sous la RESPONSABILITE du DISTRIBUTEUR

N°CLIENT	POIDS TOTAL	MONTANT H.T.	% TVA	MONTANT TVA	NET A PAYER
NOM CLIENT					
N°FACTURE					
MONTANT A PAYER					

PAPILLON A JOINDRE
AU REGLEMENT

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1/ Livraison :

Sauf accord contraire, les marchandises voyagent aux risques et périls de l'expéditeur. Il appartient au destinataire de vérifier l'existence d'avarie et/ou de manquants au moment de la livraison et de consigner les réserves sur le document de livraison. Toute livraison pour laquelle les réserves n'auront pas été confirmées par lettre recommandée avec AR dans les 3 jours de sa réception auprès du transporteur, conformément aux dispositions de l'article 133-3 du Code de Commerce, et dont une copie sera adressée simultanément à notre société, sera considérée comme acceptée par le client.

2/ Conditions de règlement :

- 2.1 : Nos factures sont payables à 30 jours après la date de livraison.
- 2.2 : Aucun escompte ne sera accordé.
- 2.3 : Pour tout paiement intervenant après la date figurant sur la facture, il sera fait application d'une pénalité égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€.

3/ Attribution de compétence :

Tout litige pouvant naître de ces conditions générales de vente sera de la compétence du Tribunal de Commerce du siège social de notre société.

4/ Réserve de propriété :

Le vendeur se réserve expressément la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral du prix de vente (loi n° 80335 du 12/05/1980).



L.D.C. Aquitaine

S.A.S au capital de 782 236 Euros - SIRET 303 527 501 00033 B - R.C. Bordeaux
 Z.I. 4, Chemin de l'Aiguillon - 33430 BAZAS - tél. 05 56 65 09 00 - Fax 05 56 65 09 09
 APE 1012Z - Agrément(s): FR 33.036.001 CB - N° Identification TVA : FR 59 303 527 501
 Domiciliation Bancaire : BNP PARIBAS SUD ATLANTIQUE IBAN FR76 3000 4005 8300 0201 2984 488 - BIC BNPAFRPP3AB



FACTURE



COMMANDE	ADRESSE DE LIVRAISON
T 266A C 255489 REP 454 1	ETABLIS. FOISSAC LIEU DIT TREBAIX 46090 VILLESEQUE 00169758

SAS ETABLISSEMENT FOISSAC

LIEU DIT TREBAIX
46090 VILLESEQUE

Date	07/08/25	N° Fact.	05A986368	TVA Vend.	FR59303527501	TVA Acqu.	FR04404857401	N° Mag.	
Paiement	VIREMENT 20J DECADE 1e 31/08/25	Payeur	080693	N° Four.		V/RefCde			
FAM.	ARTICLE	DESIGNATION	QTE	POIDS	U/V	PRIX U. NET	MONTANT H.T.	COL	TVA
0017	099642	1 KG DE FOIE DE VOLAILLES SOUS VIDE LE GAULOIS PROFESSIONNEL	5	5,232	K	3,000	15,70	1	1
0047	019242	POULET LABEL ROUGE JAUNE NU 1,4-1,6kg GASCON	40	60,290	K	5,050	304,46	5	1
		TOTAL:		65,522			320,16		

ORIGINAL

P.V.C. MARQUES à la DEMANDE et sous la RESPONSABILITE du DISTRIBUTEUR

N°CLIENT		POIDS TOTAL	MONTANT H.T.	% TVA	MONTANT TVA	NET A PAYER
080693		214,089Kg	1358,16	A 5,50%	74,70	1432,86 EUR
NOM CLIENT		CONDITIONS GENERALES DE VENTE				
ETABLIS. FOISSAC		TOT HT	1358,16	TOT TVA	74,70	FOLIO
N°FACTURE		2 / 2				
05A986368		<u>1/ Livraison :</u> Sauf accord contraire, les marchandises voyagent aux risques et périls de l'expéditeur. Il appartient au destinataire de vérifier l'existence d'avarie et/ou de manquants au moment de la livraison et de consigner les réserves sur le document de livraison. Toute livraison pour laquelle les réserves n'auront pas été confirmées par lettre recommandée avec AR dans les 3 jours de sa réception auprès du transporteur, conformément aux dispositions de l'article 133-3 du Code de Commerce, et dont une copie sera adressée simultanément à notre société, sera considérée comme acceptée par le client.				
MONTANT A PAYER		<u>2/ Conditions de règlement :</u> 2.1 : Nos factures sont payables à 30 jours après la date de livraison. 2.2 : Aucun escompte ne sera accordé. 2.3 : Pour tout paiement intervenant après la date fixant sur la facture, il sera fait application d'une pénalité égale à 3 fois le taux				
1432,86 EUR						

1/ Livraison :
 Sans accord contraire, les marchandises voyagent aux risques et périls de l'expéditeur. Il appartient au destinataire de vérifier l'existence d'avarie et/ou de manquants au moment de la livraison et de consigner les réserves sur le document de livraison. Toute livraison pour laquelle les réserves n'auront pas été confirmées par lettre recommandée avec AR dans les 3 jours de sa réception auprès du transporteur, conformément aux dispositions de l'article 133-3 du Code de Commerce, et dont une copie sera adressée simultanément à notre société, sera considérée comme acceptée par le client.

2/ Conditions de règlement :
 2.1 : Nos factures sont payables à 30 jours après la date de livraison.
 2.2 : Aucun escompte ne sera accordé.
 2.3 : Pour tout paiement intervenant après la date figurant sur la facture, il sera fait application d'une pénalité égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€.

3/ Attribution de compétence :
 Tout litige pouvant naître de ces conditions générales de vente sera de la compétence du Tribunal de Commerce du siège social de notre société.

4/ Réserve de propriété :
 Le vendeur se réserve expressément la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral du prix de vente (loi n°80335 du 12/05/1980).

Rég. N° 2 FACT-94 Vol. 2-0-13. Requet. 1. Source: 1